

GRAND

Mensuel d'information du
Conseil général de l'Aveyron

AOUT 2007 - n° 117

AIRE DU VIADUC succès confirmé !

"Laguiolo"
et "Aubrac"



Une association est
créée pour défendre
les dénominations



LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AVEYRON
avec vous, chaque jour



CONSEIL GÉNÉRAL
de L'AVEYRON

www.cg12.fr

SOMMAIRE

- 2 ACTUALITÉS
L'Aveyron en bref
- 4 PERSPECTIVES
Session du Conseil général
- 6 REPORTAGE
Laguiole et Aubrac
- 7 PERSPECTIVES
UNESCO
- 8 TOURISME
Aire du viaduc de Millau
- 10 RENCONTRE
Environnement et patrimoine
- 12 RENCONTRE
Métiers d'art
- 13 SPORT
Séjours ADALPA
- 14 REPORTAGE
Don du Fel
- 15 REPORTAGE
Mas de Baraqueville
- 16 L'AVEYRON
en cantons
- 18 EXPRESSION
libre
- 19 CARNET
Au fil de l'Aveyron

Éditorial

Gouvernance locale

En ces mois d'été, les Français redécouvrent la province et les départements qui la composent. Nous sommes heureux de pouvoir accueillir en Aveyron de très nombreuses personnes. Elles nous font l'amitié de leur visite et de leur fidélité.

La France est plurielle dans sa géographie économique et humaine. C'est une chance pour notre Pays.

En dépit d'évidents progrès avec les dernières lois de décentralisation, cette richesse de démocratie locale n'est pas encore le moteur de l'action qu'elle devrait être.

L'État, dont personne ne conteste le rôle de cohérence nationale, doit le comprendre.

Dans le cadre de mes responsabilités au Sénat, à la présidence de l'Observatoire de la décentra-

lisation, j'ai pris l'initiative d'alerter le Président de la République sur l'urgence d'une vraie application de la réforme de nos institutions.

À la lumière des expériences de nos voisins européens j'entends, cet automne, faire des propositions pour une nouvelle gouvernance locale en abordant sans a priori des sujets aussi importants que le mode d'élection des exécutifs locaux, les circuits de décision, les types de contrôles...

Pour construire son avenir, la France peut compter sur des collectivités territoriales solides, proches des populations, très présentes sur le terrain.

Encore faut-il qu'elles aient toute la place que leur donne la Constitution.

Jean Puech

Après 19 ans passés à la tête de l'École nationale de musique du département de l'Aveyron

Le dernier concert de Jean-Pierre Berlioz

Le 21 juin dernier, Rodez, à l'image de nombreuses autres villes de France, a fêté la musique. Dans le chef-lieu de l'Aveyron, ce grand rendez-vous populaire avait cette année un goût un peu particulier. Jean-Pierre Berlioz avait en effet choisi l'arrivée officielle de l'été pour tirer sa révérence après dix-neuf années passées à la tête de l'École nationale de musique du département de l'Aveyron, présidée par Alain Pichon. Un événement que les Aveyronnais en général, et les Ruthénois en particulier, n'auraient manqué pour rien au monde. La Chapelle Royale affichait en effet complet – on dut même refuser du monde ! – pour ce concert de l'orchestre symphonique de l'ENMDA, dirigé pour l'occasion par Jean-Pierre Berlioz, qui a joué le Boléro de Ravel. À l'issue de ce

concert, un vin d'honneur a été organisé pour rendre, selon les vœux de Jean-Pierre Berlioz, "l'instant joyeux". Pour Jean Puech, ce moment de convivialité fut l'occasion de remercier un homme

qui a choisi l'Aveyron pour sa retraite : "En presque vingt ans, vous avez fait de cette école ce qu'elle est aujourd'hui : une référence au niveau national et une véritable mission de service public".

L'hommage du public à Jean-Pierre Berlioz qui quitte la direction de l'École Nationale de musique du département de l'Aveyron



Le complexe des Sources à Druelle

Une triple vocation sportive, sociale et culturelle

Racheté en 1997 par la commune de Druelle, l'ancien dépôt Entecor, aujourd'hui transformé en un remarquable espace sportif, social et culturel (3 000 m²) a été officiellement inauguré le 22 juin dernier. Dans les pas du premier magistrat, André Bernard, le préfet, le député et les présidents du Conseil général et du Grand Rodez ont ainsi découvert la grande salle (1 500 m²), avec son parquet et ses gradins (basket et handball), l'espace polyvalent (1000 m²) ou encore la salle qui fait les beaux jours des clubs de gymnastique, danse et karaté. Sans oublier les 88 m² occupés par le Relais assistantes maternelles.



De gauche à droite : le maire de Druelle, André Bernard, Marc Censi, président de la communauté d'agglomération du Grand Rodez, Antoine Pichon, secrétaire général de la Préfecture, le président du Conseil général, Jean Puech et le député Yves Censi

À la rentrée, c'est la bibliothèque municipale qui investira également ce superbe complexe. Cet investissement, qui représente plus de 1,2 M€ HT, a été financé par l'État, le Grand Rodez, la MSA, la Caf et le Conseil général dont l'aide s'élève à 150 000 euros. Le solde, soit plus de 550 000 euros, ayant été pris en charge par la municipalité de Druelle.

Entre le Conseil général et la Communauté de communes Millau Grands Causses

Un partenariat pour "conforter la dynamique"

L'extension du parc d'activités Millau/Lévézou, l'aire du viaduc, la promotion du compostage individuel ou encore l'aménagement des abords de la Dourbie... Entre le Conseil général et la Communauté de communes Millau Grands Causses, présidée par Jean-Luc Gayraud, les actions concertées sont déjà bien réelles. La signature, le 6 juillet dernier à Millau, d'une convention de développement ne fera que conforter cette volonté

commune d'atteindre des objectifs en matière de développement économique, de tourisme, de protection de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie : "Fini le temps où nous devions combattre la spirale de la récession. Aujourd'hui, nous signons pour accompagner une vraie dynamique", s'est félicité Jean Puech, président du Conseil général, lors de la signature de cette convention.



Jean Puech entouré de Jean-Luc Gayraud, président de la Communauté de communes de Millau Grands Causses et de Jacques Godfrain, maire de Millau

Almont-les-Junies

L'école Pascal-Grialou a été rénovée et agrandie



De gauche à droite, Patrice Grialou, maire d'Almont-les-Junies, Christian Tieulié, conseiller général de Decazeville, Alain Faudon, sous-Préfet de Villefranche-de-Rouergue, Jean Puech, président du Conseil général et Claude Legrand, Inspecteur d'académie

À l'image de nombreuses autres communes rurales du département, Almont-les-Junies voit sa population augmenter. Tant et si bien que son école qui, il y a une dizaine d'années, a failli faire l'objet d'un regroupement avec celle de Flagnac, devenait aujourd'hui trop petite pour accueillir la soixantaine d'enfants qui y sont inscrits. Débutés début 2005, les travaux auront finalement duré une année. Ils ont consisté en une rénovation des anciens bâtiments pour les maternelles et en la construction de nouveaux locaux (dont deux salles de classes et une salle informatique) pour les autres écoliers. Pour cet investissement de plus de 420 000 HT (hors mobilier), la municipalité dirigée par Patrice Grialou a bénéficié d'aides de l'État, de la Région et du Département (60% de subventions au total). Si tout était prêt lors de la dernière rentrée, l'école, rebaptisée école Pascal-Grialou du nom d'une personne aujourd'hui décédée et qui s'était fortement investie dans la commune, n'a été inaugurée que le 22 juin dernier en présence, notamment, d'Alain Faudon, sous-préfet, de Jean Puech, président du Conseil général, de Christian Tieulié, conseiller général de Decazeville, et de Claude Legrand, inspecteur d'Académie : "Ce projet est la conséquence de la belle vitalité économique d'une commune qui compte à ce jour plus d'une centaine d'emplois salariés", s'est ainsi félicité Jean Puech.

Session du Conseil général

Les nouvelles compétences sont absorbées

En accueillant le préfet Georges Geoffret pour la traditionnelle présentation du rapport d'activités des services de l'État dans le département, le président du Conseil général a tenu à ouvrir le champ de son intervention aux questions de démocratie locale.

Au vu de la mise en place des lois de décentralisation, Jean Puech fait un constat : *“Le Conseil général de l'Aveyron comme toutes les collectivités locales concernées, a montré qu'il était en capacité d'absorber les nouvelles compétences qui lui ont été transférées”*.

Le dialogue avec le préfet

Dans le courrier qu'il a adressé au Président de la République en sa qualité de président de l'Observatoire de la décentralisation du Sénat, Jean Puech prend cet exemple pour mettre en garde l'État :

“Face à cette nouvelle situation de répartition des compétences, la tentation pourrait en effet être forte de la part de l'État de recentrer une partie de son action sur un renforcement des normes ou de contrôles de plus en plus pointilleux susceptibles d'apparaître aux yeux des élus comme un retour à la tutelle.”



Le 25 juin dernier, Jean Puech a accueilli le préfet Georges Geoffret dans l'hémicycle pour le traditionnel rapport de l'action de l'État dans le département. M. Geoffret a ensuite répondu aux questions des conseillers généraux.

La France, a rappelé Jean Puech, a fait le choix d'un État recentré sur ses missions essentielles en se faisant ainsi plus respectueux d'une organisation territoriale plus efficace, plus démocratique et plus proche des citoyens.

Cet engagement *“ne peut pas rester lettre morte”*.

Jean Puech fixe des objectifs à une nouvelle étape de la décentralisation : renforcer la légitimité de l' élu local, faire rapidement évoluer

l'organisation déconcentrée de l'État, créer un véritable statut de l' élu local.

Le dialogue entre le préfet et les élus a permis d'aborder de nombreuses questions comme les services publics, l'accueil des personnes âgées, l'implantation des éoliennes...

“Nous travaillerons main dans la main afin que les projets aveyronnais se concrétisent”, a conclu M. Geoffret.

1 750 personnes au Conseil général

Au 1^{er} janvier de cette année, les effectifs du Conseil général étaient de 1 750 agents. C'est la conséquence des transferts de personnels de l'État, transferts liés aux lois de décentralisation.

Parmi ces 1 750 personnes en effet, figurent 395 agents de l'Équipement et 204 TOS (techniciens ouvriers de services) des collègues.

La mise en place de la nouvelle organisation des services du Conseil général s'est faite dans la concertation et le dialogue, notamment lors de onze réunions des élus et de l'administration avec les personnels concernés ou leurs représentants.

Des jugements qui donnent raison au Conseil général

La session du Conseil général du 25 juin a donné l'occasion à Jean Puech d'indiquer que, sur 529 délibérations et 2 163 actes administratifs qui ont été pris en 2006 par le Conseil général, il y a eu 8 demandes de renseignements complémentaires de la part du contrôle de légalité, c'est-à-dire la Préfecture.

Ces 8 dossiers n'ont donné lieu à aucun contentieux.

Par ailleurs, le président a tenu à faire le point sur l'aboutissement de plusieurs dossiers qui ont fait l'objet de jugements.

Ainsi notamment pour le journal L'Hebdo, définitivement condamné pour diffamation envers le Conseil général (voir Grand A de juillet).

Ainsi, au sujet des transports scolaires, en ce qui concerne l'URSSAF qui réclamait plus de 856 000 euros de cotisations au Conseil général en estimant que les transporteurs étaient ses salariés : le Tribunal des affaires de sécurité sociale, dans la décision rendue le 23 mars dernier, dit que ce redressement était injuste et mal fondé. Il en prononce la nullité.

Jean Puech, à travers ces exemples, a souhaité qu'une information la plus complète possible soit la règle pour chacun.

"Pour nous élus, il s'agit d'être transparents sur les projets, sur l'action, sur les résultats obtenus. C'est la condition première du dialogue avec les Aveyronnais. Ce dialogue ne sera de qualité que s'il repose sur cette exigence de clarté et de rigueur", a souligné le président du Conseil général.

Orages

La solidarité du Département

La session du lundi 25 juin a été l'occasion de faire, en parallèle du bilan d'activités de l'État dans le département, le point des actions du Conseil général en 2006.

Jean Puech a rappelé les points forts des interventions du Département et de ses partenaires (Mission départementale de la culture, Comité départemental du tourisme, Aveyron Expansion, Maison de l'habitat, École de musique, syndicats mixtes...).

Le président du Conseil général a souligné l'importance de la part des interventions. Elles représentent près de 81% de ce budget avec des domaines bien identifiés : les solidarités, les infrastructures et réseaux, le développement économique, l'aménagement et l'environnement, la culture, la vie sociale, jeunesse sports et loisirs, l'enseignement et les transports, la sécurité...

La gestion 2006 est marquée par des points forts :

- un niveau de réalisation des dépenses de près de 70% contre 48,68% en 2004 et 56,20% en 2005.
- l'évolution suit la même tendance en ce qui concerne les subven-

tions accordées aux communes : le niveau de réalisation est passé de 30% en 2004 à 40% en 2005 pour atteindre 55,8% en 2006.

La décision modificative n° 1 (DM1) qui a été adoptée permet d'établir la liaison comptable avec la gestion de l'exercice précédent en reprenant les résultats du compte administratif et les reports de dépenses et de recettes. Cette DM1 s'élève à 26 505 000 €.

Elle intègre une importante part du coût des réparations nécessaires à la voirie départementale après les gros orages des 6 et 10 juin.

Lors de cette même réunion, le Conseil général a pris la décision de principe d'une aide aux collectivités locales sinistrées et aux acteurs économiques touchés.

Pour que cette aide soit effective, le Conseil général attendra les décisions de l'État quant à la reconnaissance de catastrophe naturelle.

C'est la commission permanente qui définira des modalités d'attribution des aides et les bénéficiaires.



Une association est créée

“Laguiole” et “Aubrac” : défendre les dénominations

Les noms “Laguiole” et “Aubrac” jouissent d’une incontestable notoriété, consacrée de très longue date et bien au-delà du terroir local, à travers entre autres un célèbre couteau, un fromage (le Laguiole AOC), une race bovine (la race Aubrac) ainsi qu’une préparation culinaire (l’Aligot de l’Aubrac), pour ne citer que ces quelques produits de grande réputation, associés à bien d’autres ressources du patrimoine historique et culturel local issues et perpétuées du savoir-faire et des initiatives des acteurs du territoire.

L’appui d’Aveyron Expansion

Il y a bientôt trois ans, quelques couteliers ont décidé d’organiser une concertation autour d’un projet d’interprofession afin de défendre les dénominations de Laguiole et d’Aubrac, de plus en plus usurpées.

La commune de Laguiole, au cœur de l’entité géographique Aubrac, soutient cette démarche.

Ainsi, depuis plus d’une année, avec l’appui d’Aveyron Expansion, les couteliers et la mairie de Laguiole étudient les moyens de préserver les intérêts de la coutellerie de Laguiole et plus largement d’autres secteurs économiques qui ont avantages à tirer de la défense des dénominations concernées.

Aujourd’hui,
ces réflexions
permettent
d’aboutir
à la
création

d’une association de défense des dénominations “Laguiole” et “Aubrac”.

Elle a vocation d’agir auprès des pouvoirs publics pour faire notamment connaître et reconnaître les spécificités locales et de défendre au besoin, par tous les moyens appropriés, y compris judiciaires, les dénominations “Laguiole” et “Aubrac” sur le territoire AOC de référence.

Le jeudi 28 juin à Laguiole, l’ensemble des entreprises et des collectivités concernées s’appuyant sur la dénomination “Laguiole” (fromage AOC, Michel Bras...) se sont retrouvés en présence de Jean Puech, président du Conseil général, en assemblée générale constitutive afin de sceller cette union contre toute utilisation abusive et usurpation des dénominations Laguiole et Aubrac, dans un esprit d’ouverture à toutes entités concernées par l’ancrage territorial.

Il est précisé que tout opérateur correspondant aux critères définis, qui se sentirait concerné et solidaire peut toujours rejoindre la démarche en se portant candidat à une adhésion à l’association.

Le bureau

L’association est présidée par le maire de Laguiole, Vincent Alazard. Les vice-présidents sont Christian Valat (coutelier) et Michel Bras, le secrétaire André Valadier (président du syndicat de l’AOC Laguiole), le trésorier Lucien Conquet.

Membres : Thierry Moysset (coutelier), Antoine Raymon (syndicat des communes de l’Aubrac) et Claude Rus.





Les Causses et les Cévennes Mobilisation pour l'inscription au Patrimoine mondial

L'association de valorisation des espaces des Causses et des Cévennes (AVECC), qui réunit les cinq départements concernés par l'inscription du territoire au Patrimoine mondial de l'humanité (Ardèche, Aveyron, Gard, Hérault et Lozère) s'est réunie à Micropolis. Elle est mobilisée pour faire aboutir le dossier.

L'association de valorisation des Causses et des Cévennes, présidée par Jean Puech, demeure très mobilisée sur le dossier de classement du territoire par l'UNESCO au Patrimoine mondial.

Réunie en assemblée générale le 21 juin dernier à Micropolis en présence de l'ensemble des acteurs de cette démarche, l'AVECC a confirmé qu'elle entendait demeurer très active sur ce dossier.

Rappelons qu'au cours de la session du Conseil du Patrimoine mondial qui s'est tenue à Vilnius, en Lituanie, en juillet 2006, la candidature des Causses et des Cévennes, portée par la France, a été renvoyée pour complément d'informations.

Lors de l'entretien que les responsables de l'AVECC ont eu avec le ministre de la culture, en septembre 2006, il a été convenu que l'objectif recherché serait une nouvelle présentation, vraisemblablement en 2009.

"Nous sommes dans l'antichambre du classement", a répété Jean Puech à Saint-Léons.

Pour aborder avec confiance la prochaine étape, il est donc nécessaire que le dossier soit complété au 1^{er} février prochain.

Un groupe d'experts a été constitué. Il est au travail.

Ce travail comporte la réalisation d'un document de réponse aux observations du Comité du Patrimoine mondial. Il doit notamment donner des éléments qui plaident pour le caractère universel de ce territoire au regard de l'agro pastoralisme.

À Saint-Léons le 21 juin, un de ces experts, le paysagiste Alain Mazas, a estimé que les Causses et les Cévennes peuvent prétendre à cette universalité dans la mesure où, depuis 4 000 ans, ce territoire a toujours conservé la maîtrise de son espace à travers ses activités pastorales. ■

L'agro-pastoralisme en débat

Un séminaire sur l'agro pastoralisme se tiendra à Meyrueis (Lozère) les 20, 21 et 22 septembre prochain. Il réunira des experts français et étrangers des paysages culturels et du pastoralisme (agronomes, géographes, historiens...) ayant chacun une bonne connaissance d'un ou plusieurs sites en Europe ou en Méditerranée. Des experts du Maroc, d'Italie, de Grèce, du Canada, d'Algérie, d'Albanie, du Liban et d'Espagne sont attendus.

L'objectif de ce séminaire est de mieux cerner et étudier les paysages pastoraux, une catégorie de paysages culturels que la Stratégie globale pour la liste du Patrimoine mondial représentative de 1994 a estimé insuffisamment représentée.

Cette réflexion pourrait également lancer les bases d'un réseau des paysages du pastoralisme au sud de l'Europe et autour du bassin méditerranéen. Les Causses et les Cévennes tiennent dans cet ensemble une place de choix.

Aire du viaduc de Millau

Succès confirmé

L'aire du viaduc de Millau, inaugurée le 22 juin dernier, a reçu au cours de ce mois-là plus de 137 000 visiteurs. Près de 70% d'entre-eux sont passés par l'espace gourmand en particulier et les nouveaux aménagements du Conseil général obtiennent un grand succès. Parmi les remarques que l'on peut relever sur le livre d'or figurent le souhait d'une "belle restauration" des bâtiments qui sont à la charge de l'État ainsi qu'une suggestion : un moyen de transport - tel un petit train - rendant plus aisé l'accès au belvédère pour les personnes à mobilité réduite.



Autour de Jean Puech et du sous-préfet de Millau, Henri Planes, les partenaires du Conseil général sur l'aire du viaduc : Christian Tieulié, vice-président du Conseil général et président délégué d'Aveyron Expansion, Daniel Druilhet, président de la chambre de métiers, Alain Marc, député, Alain Fauconnier, vice-président du Conseil régional, Jacques Godfrain, maire de Millau, Jean-Luc Gayraud, président de la communauté de communes de Millau-Grands Causses, René Quatrefages, président du Parc naturel régional des Grands Causses, Jean-Claude Luche, président du Comité départemental du tourisme.

Ouverte le 30 juin 2006, l'aire du viaduc dont l'animation a été confiée au Conseil général, via le Comité départemental du Tourisme (CDT), a été visitée par 819 651 personnes du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre 2006. Cette année, des améliorations notables ont été apportées.

Ainsi, l'accès au belvédère est rendue plus facile grâce à une piste goudronnée ; des tables pour le pique-nique sont en nombre plus important et les sanitaires sont terminés. De plus, alors que l'espace était encore en terre l'an dernier, il est nettement plus vert cet été. Par ailleurs, la conception du site de

cette année est fortement appréciée. L'espace du Conseil général assure une transition et un lien judicieux et efficace entre les diverses parties, celle du département et celle d'Eif-fage notamment.

Évidemment, l'espace "Goûter l'Aveyron" est incontournable. Outre de nombreux produits aveyronnais, il permet d'acheter des fabrications estampillées Bras : une "griffe" que les visiteurs informés ont hâte de découvrir plus largement et que ceux qui ignorent tout de la collaboration avec le cuisinier de l'Aubrac sont très heureusement surpris de découvrir.

Autre nouveauté pour cette saison : la possibilité d'accéder à l'aire directement depuis Millau, par le nouveau boulevard du viaduc et le rond-point de Saint-Germain.

› **L'espace du Conseil général est ouvert de 9h à 19h en juillet et août, de 10h à 18h en septembre (comme en juin).**



Une carte d'invitation pour l'Aveyron tout entier

Jean Puech l'a rappelé une nouvelle fois lors de l'inauguration de l'aire du viaduc de Millau le 22 juin : *"il y a eu foule dès l'ouverture de cet espace"* comme il y a eu foule pour suivre les travaux. Depuis, le succès ne se dément pas. Et aux yeux du président du Conseil général, *"ce succès donne des devoirs"*. Ils sont liés au caractère exceptionnel du site.

"Ce point de passage doit être une carte d'invitation pour l'Aveyron tout entier."

Il a poursuivi : *"Il faut utiliser cette notoriété pour la transformer en attractivité (...) Cette A75 est porteuse d'économie pour tout le département"*, en particulier autour de ce viaduc qui traduit à la fois *"l'audace de la modernité"* et *"l'assurance de préserver l'identité de notre territoire"*, l'Aveyron *"aux assises solides"* et *"l'Aveyron ouvert sur le monde"*.

Cette halte ne pouvait donc être banale. La proposition des trois



Michel Bras à Brocujouls : ce sont les chambres économiques qui ont choisi

Bras, retenues par un jury composé des chambres économiques, illustre parfaitement la démarche. Jean Puech a toutefois regretté que les aménagements de cet été 2007 ne soient encore que provisoires, l'État n'ayant toujours pas assuré les travaux prévus dans la ferme voisine. ■



Des capucins pour esquisse

À chaque région aveyronnaise son cornet. Ainsi les gorges de l'Aveyron sont-elles illustrées par de la morue à la texture extrêmement agréable en bouche, accompagnée d'œuf et de noix surmontés d'une fleur de bourrache ; les monts du Lévézou, eux, sont évoqués à travers radis, scarole et saucisson laissant un goût légèrement piquant ; le pays des grands causses est suggéré avec cerise et thym... Au total, douze capucins ont permis aux trois Bras (Michel, André et Sébastien), choisis par les chambres économiques, de montrer aux invités à l'inauguration de l'aire du viaduc de Millau à quoi ressembleront les "surprises" qui seront proposées aux automobilistes qui feront halte sur cette aire à partir de 2008.

Comme le cuisinier de l'Aubrac l'avait expliqué (lire dans Grand A de juin 2007), la démarche consiste à mettre en valeur gastronomiquement et gustativement chacun des territoires de l'Aveyron, l'aire du viaduc devenant une vitrine de tous les prestigieux savoir-faire du département.

Pour cet événement inaugural, ce sont des centaines de minicapucins qui ont été confectionnés à la main par l'équipe Bras pour "une esquisse" de ce qui sera mis en place pour la haute saison prochaine. Clin d'œil à l'estofinado, ris et langue d'agneau, truffe, aligot, coulis de caramel... Des bouchées renversantes en attendant que soit fabriquée - en collaboration avec les plateformes technologiques des lycées de Rodez et Decazeville - l'appareil nécessaire à une distribution automatisée pour le grand public.



La remise des prix aux lauréats dans l'hémicycle du Conseil général.

Prix départementaux

Des fleurs pour la qualité de vie

Le concours départemental des villes et villages fleuris ainsi que celui des maisons et fermes fleuries ont rassemblé cette année encore de nombreux candidats. La remise des récompenses qui s'est déroulée,

au printemps dernier, au Conseil général, a permis à Simone Anglade de saluer les efforts déployés par l'ensemble des participants.

L'embellissement avec des fleurs est un élément important du cadre

de vie. Il participe à la qualité de l'accueil. Les concours départementaux sont un encouragement du Conseil général à l'effort, à l'imagination et à la créativité des Aveyronnais.

Palmarès 2006

Communes labellisées : Le Nayrac, Millau, Rodez, Montbazens, Villefranche-de-Rouergue, Espalion, Grand-Vabre-La Vinzelle.

Commune proposée pour la 1^{er} fleur : Cransac.

Communes de moins de 300 habitants : 1^{er} prix ex aequo, La Cresse et Saint-Symphorien-Saint-Gervais ; 2^e prix, Soulages-Bonneval ; 3^e prix ex aequo, Montezic et Belcastel ; prix de la première participation, Graissac.

Communes de 301 à 500 habitants : 1^{er} prix ex aequo, Saint-Hippolyte-Pons-Rouens et Campouriez-Banhars ; 2^e prix, Sébrazac ; 3^e prix, Golinhac ; prix d'encouragement, Saint-Salvadou.

Communes de 501 à 1000 habitants : 1^{er} prix, Broquiès ; 2^e prix ex aequo, Rodelle et Coubisou ; 3^e prix ex aequo, Arvièu et Rivière-sur-Tarn.

Communes de 1001 à 3000 habitants : 1^{er} prix ex aequo, Rignac (proposé en 2007 pour la 1^{er} fleur) et Naucelle ; 2^e prix, Saint-Geniez d'Olt.

Concours départemental des maisons et fermes fleuries

Maisons avec jardin très visible de la rue : hors concours, M. et Mme Albert Tharaud, Saint-Côme d'Olt ; 1^{er} prix ex aequo, M. Louis Bories, Le Nayrac et M. Elie Pons, Naucelle ; 2^e prix ex aequo, M. André Boussac, Pont-de-Salars et Mme Éliane Fabre, Naucelle ; 3^e prix ex aequo, Mme Marie-

Lou Gaudy, Grand-Vabre et Mme Marinette Vinel, Capdenac ; prix de la 1^{er} participation, Mme Annick Hebles, Saint-Affrique ; prix d'encouragement, Mme Juliette Savy, Baraqueville.

Balcons ou terrasses sans jardin visible de la rue : 1^{er} prix ex aequo, Mme Christiane Jany, Saint-Jean-Delnous et M. Gaston Boyer, Bouillac ; 2^e prix ex aequo, M. et Mme Robert Thomas, Le Nayrac et Mme Cécile Pégrier, Sainte-Eulalie d'Olt ; 3^e prix, M. et Mme Emmanuel Bonal, Campuac ; prix de la première participation, Mme Nadine Dalga, Bouillac.

Fenêtre ou murs : 1^{er} prix, M. Francis Delbouis, Saint-Symphorien ; 2^e prix ex aequo, M. Guy Heliez, Bouillac et Mme Henriette Cluzel, Rodez ; 3^e prix ex aequo, Mme Anne-Marie Baillet, Rivière-sur-Tarn et M. Robert Roux, Curières.

Immeubles collectifs HLM : 1^{er} prix, M. et Mme Jean-Marie Miquel et Mme et M. Raymond FAgés, Millau ; prix d'encouragement, Foyers logements La Fontanelle, Naucelle.

Hôtels, restaurants, cafés ou commerces : hors concours, Mme

Suzanne Desmazes, coiffure à Réquista et M. Frédéric Vayssade, L'Auberge fleurie au Nayrac ; 1^{er} prix, Mme Fatima Caubel, pâtisserie-confiserie à Saint-Geniez d'Olt ; 3^e prix, Hôtel restaurant Les Voyageurs à Naucelle ; prix d'encouragement, Mme Josianne Delmas, Hôtel du Commerce à Rieupeyroux.

Exploitants agricoles : hors concours, Mme Marie-Jeanne Bague, Labstide-L'Evêque ; 1^{er} prix, Mme Gilberte Issanchou, Naucelle ; 2^e prix ex aequo, Mme Jackie Canac, Durenque et Mme Renée Rigal, Manhac ; 3^e prix, Mme Michèle Mouly, Rieupeyroux.

Environnement et développement durable

Le Conseil général récompense les initiatives

Le Conseil général a créé le prix départemental de l'environnement et la bourse au développement durable afin de récompenser les actions menées en faveur de la nature, de notre cadre de vie mais aussi dans le but de faciliter les projets en ces domaines.

Prix départemental de l'environnement

Ce concours est ouvert aux associations, aux particuliers, aux entreprises, aux collectivités, aux établissements scolaires.

Les dossiers de candidature concernent toutes les initiatives

Avant le 30 septembre

Les dossiers de candidature pour le prix départemental de l'environnement et la bourse au développement durable sont à retirer avant le 30 septembre 2007 à la Direction du développement et de l'animation territoriale du Conseil général, Hôtel du Département, BP 724-12 007 Rodez Cedex (Tel : 05 65 75 82 73).

Pour ces deux concours, des récompenses financières sont attribuées aux lauréats retenus par un jury composé de personnes qualifiées.

visant à améliorer l'état de l'environnement. À titre d'exemple : des actions de protection ou de restauration du milieu naturel, des opérations de sensibilisation (vulgarisation, communication). L'objet de la candidature devra être finalisé et le projet définitif présenté.

Les candidatures seront évaluées sur l'intérêt (environnemental, rayonnement géographique), la méthode (moyens, intervenants, investissement personnel du candidat), la qualité (présentation, réalisation, caractère novateur et exemplarité) et les résultats (vulgarisation et communication, impacts).

Bourse au développement durable

Pour la seconde année, le Conseil général propose une bourse au développement durable destinée à mobiliser les acteurs (individuels, entreprises, associations, collectivités locales, écoles...) et susciter des projets qualitatifs et exemplaires

qui intègrent les principes de développement durable.

Les projets présentés, dont la réalisation n'aura pas débuté, devront être qualitatifs, exemplaires, concrets et pratiques. Ils devront notamment avoir un caractère non lucratif, participer à la vulgarisation du développement durable.

Ils devront également combiner les trois piliers du développement durable que sont le développement économique, le progrès social et la protection de l'environnement.

Les candidatures seront évaluées sur ces bases, sur la qualité (présentation du projet, exemplarité et notamment le caractère novateur et non lucratif), sur la communication (vulgarisation, public visé) et sur la méthode (intervenants envisagés, investissement envisagé du candidat).

Prix départemental des métiers d'art

Nadine Couderc, le piment de la faïence

Nadine Couderc a reçu le prix départemental 2007 des métiers d'art. Remis en présence de Jean Puech, président du Conseil général, et de Daniel Druilhet, président de la chambre de métiers de l'Aveyron, ce prix "fut une bonne surprise, commente-t-elle dans son atelier de la vallée du Cruou. On se dit qu'on pense un peu à nous. J'exerce en effet, comme de nombreux autres, un métier très dur : on vend du superflu".

Le "superflu" est exposé dans une belle salle voûtée de pierre blonde. "C'est une collection très hétéroclite" résume Nadine Couderc.

Effectivement, entre le style classique du XVIII^e, celui de "l'apogée de la faïence", et les formes qui lui permettent de "s'éclater à partir de (ses) idées", il y a un monde qui passe par les pendentifs, la souris qui irait fort bien sur une desserte à fromage, une coupe biscornue pour les fruits par exemple et un panneau décoratif qui serait seyant dans un hall d'accueil ou une salle-de-bain comme elle le suggère. Une unité existe toutefois : celle de la méthode de travail de la faïence.

"Toute jeune, je savais que je voulais exercer un métier artistique." Aux Arts appliqués à Paris, Nadine Couderc a bien sûr découvert diverses techniques. Mais comme le lui a très rapidement prédit l'un de ses professeurs : elle s'ennuyait avec la céramique. "Il n'y a aucun risque ! explique-t-elle. Si vous vous trompez, vous pouvez recommencer". Tandis qu'avec la faïence, c'est une autre histoire.

Risque et suspens

Nadine Couderc reçoit des pièces en biscuit de faïence qu'elle fait fabriquer par des potiers auxquels

elle fournit des esquisses pour les formes qu'elle crée. Ce biscuit est constitué d'argile, de chaux et de silice. La première des opérations délicates qu'elle conduit dans son atelier est celle du trempage de ces pièces dans le bain d'émail. Préparé avec étain et silice, il ressemble à une laitance qui dépose une fine couche poudreuse sur le biscuit. C'est sur cette matière qui absorbe comme un papier buvard que Nadine Couderc va peindre ses décors. La moindre erreur est fatale, irréparable. "Il me faut du piment, un côté risqué" reconnaît-elle.

La couleur – fabriquée par Nadine Couderc à partir d'oxydes de chrome, de cobalt... – est en effet aussitôt absorbée.

Une fois les motifs terminés, les pièces sont placées dans le four. Les 940° vont vitrifier l'émail et raviver les couleurs. "Quand vous sortez les pièces du four, il y a un côté suspens."

Sa clientèle apprécie la diversité de la manière dont Nadine Couderc joue de son talent. Elle est constituée de particuliers comme de collectivités locales (le Conseil



Nadine Couderc dans son atelier

général pour le prix des villes et villages fleuris par exemple) ou d'organismes consulaires (la chambre de commerce pour une exposition) notamment.

Pour se faire connaître, Nadine Couderc a longtemps fréquenté des salons prestigieux... et fort coûteux qui ne lui ont pas toujours rapporté les retours espérés. Elle se rend compte aujourd'hui en revanche que les manifestations aveyronnaises sont des moyens beaucoup plus efficaces. Ainsi ne tarit-elle pas de louanges pour le salon Métiers et passions organisé à la mairie d'Espalion à la Pentecôte. De plus, quelques-unes de ses œuvres sont visibles à l'aéroport de Rodez-Marcillac. ■

➤ **Nadine Couderc, vallée du Cruou.**
Tél. 05 65 71 79 25.
Exposition permanente 7 jours/7 en juillet et août.

➤ **Nadine Couderc va bénéficier d'un article dans la revue Ateliers d'art de France de juillet.**



Le bel été de l'ADALPA

Dans les gorges de Pomayrols, le Lot se resserre en un goulet de deux mètres de large à peine. Forcément, l'eau est plus vive que lorsqu'il s'alanguit.

"C'était trop stylé." Le commentaire est d'Alexia, venue d'Orléans pour pagayer mais aussi pédaler, se balader dans les arbres, s'essayer au "cata" (plus couramment appelé catamaran), faire du cheval... en une "Aventuro" (dite également Aventuronnaise) que le mauvais temps de juillet ne parvient absolument pas à gâcher.

Rencontres avec des adolescents – y compris des Aveyronnais – enthousiastes sur trois séjours concoctés par l'ADALPA, présidée par Bernard Destours, au centre équestre de Bozouls, au camping du Nayrac et à la base de canoë-kayak de Saint-Geniez-d'Olt...

Bozouls. La consigne de la monitrice est claire : attraper la queue du poney avec la main droite. Ensuite, il s'agit de saisir son pied gauche avec cette même main droite, puis d'enlever les pieds des étriers, de se pencher en arrière, de lever les jambes et de pédaler. Pour l'équilibre, c'est extrêmement efficace. La petite troupe bien alignée sur le "bon chemin" du manège du centre équestre de Bozouls passe ensuite au trot enlevé : une récompense. Tous les enfants – âgés de 9 à 11 ans – pratiquent l'équitation une heure par jour tout au long des deux semaines de stage. La directrice, Émilie Lario, explique qu'ils partent également en bivouac dans le gourg de Bozouls durant deux journées complètes, avec veillée animée à la guitare et aux histoires extraordinaires qui font frissonner.

et cabanes ou Escal'aventure. Sur ce site dont autant le directeur, Marc Lafarge, que la directrice adjointe, Christelle Andrieu, louent la qualité, les ados – de 10 à 13 ans – pratiquent trampoline, trapèze, musique, jonglage, construisent des abris, partent en expédition sur le Lot, dorment à la belle étoile, bâtissent des cabanes dans les arbres, s'éclatent en canyoning ou entre les rochers qui surplombent la rivière en un spectacle insoupçonné. Avec le prestataire Vert Tea Jeu qui a équipé les rochers et fournit les spécialistes dûment brevetés pour les diverses activités, l'ADALPA offre là matière à imaginer bien des scénarios sur des thèmes propices y compris à élaborer un spectacle pour clore les deux semaines. Plus en amont sur la rivière, à Saint-Geniez, l'Aventuronnaise fait donc étape. Le directeur de la base, Romain Leborgne, porte encore sa tenue de kayak. Des douches bien chaudes s'élèvent des rires. En sortent des sourires aux cheveux mouillés, se bousculant de la parole pour raconter les rapides, les rochers entre lesquels il a fallu zigzaguer, la baignade dans les profondeurs du Lot, le fameux Saut du Loup... et le délice des pâtes carbonara. Ils viennent de Paris, d'Orléans, de Toulouse et de l'Aveyron... et font promettre à leur animateur qu'ils auront de la pâte à la noisette et au chocolat. ■

Trapèze et parcours aventure

Le Nayrac, camping de La Planque. Ils sont environ 80 en séjour cirque, radeaux

Les jeunes Aveyronnais à bras ouverts

L'ADALPA souhaite que les jeunes Aveyronnais participent en plus grand nombre aux quatorze séjours proposés. Il est encore temps de se renseigner et de s'inscrire.

➤ ADALPA
Maison du tourisme de l'Aveyron,
17 rue Aristide Briand, 12 008,
Rodez
Tél. 05 65 75 55 40
E.mail : info@adalpa.com
Site internet : adalpa.com



Le Don du Fel

La céramique inventive et joyeuse de Suzy Atkins

Dans une dimension spatio-temporelle qui serait en marge de la nôtre, Susy Atkins aurait fabriqué des pots en céramique dans lesquels elle pourrait installer le quotidien comme l'exceptionnel de sa création dans notre monde. Pour cette démarche résolument extraordinaire, un lieu remarquable était indispensable : le Puech de Cassos, rebaptisé le Don du Fel, d'où le regard n'a pour limite que les capacités physiologiques de l'œil humain. Mais rien n'empêche, au-delà du ruban du Lot et de la chapelle de Gabriac, de laisser l'imagination filer.

L'histoire de la poterie du Don du couple Atkins débute en 1977 dans le Cantal, au Don, près de Montsalvy. Suzy l'Américaine a dit oui à Nigel l'Anglais lorsqu'il a pu lui proposer un "lieu" où habiter. Ce fut dans une quasi-ruine, à flanc de châtaigneraie de la vallée de l'Auze, parcourue il est vrai de courants telluriques propres à provoquer l'enfantement de bien des merveilles. Le talent de Suzy pour la céramique au sel d'une part, celui de Nigel pour faire fructifier ce don d'autre part leur ont permis de bâtir, quasiment pierre à pierre, une poterie de référence dans le domaine de la céramique contemporaine. La SARL Atkins emploie aujourd'hui six personnes et le couple prépare la succession avec son fils en formation de céramiste en Irlande.

C'est pour cela notamment que Suzy et Nigel ont éprouvé le besoin

Exposition : La dimensio catalana

La première exposition de la Galerie du Don dans son tout nouvel espace est consacrée à deux artistes catalanes. Maria Bosch signe de grands pots superbes hésitants entre jarres et stèles. Teresa Gironès offre des œuvres qui évoquent d'une manière poignante la solitude.

Cette exposition est la première étape de la création d'un pôle européen de la céramique contemporaine au Don du Fel.

› "La Dimensio Catalana", du 10 août au 21 septembre à la galerie du Don.

du Fel, dont le maire est Jean-François Albespy, conseiller général, qu'ils ont été accueillis et qu'ils ont décidé de poser leur nouvelle poterie.

45 000 visiteurs

Cinq pots géants, chacun étant doté d'une fonction, sont posés au-dessus de la vallée du Lot, sur un terrain de 1,7 hectare que la communauté de communes a acheté à un agriculteur. Conçus par les architectes ruthénois Jacques Lacombe et Michel de Florinier, ces bâtiments sont résolument contemporains. "C'est une volonté, une manière d'afficher une démarche par rapport à l'avenir, explique Nigel Atkins, plutôt que de rester sclérosé avec toiture de lauze et vieille pierre".

Parmi les différents espaces, l'un – très théâtral – sera consacré à la présentation de la céramique contemporaine afin de développer un centre d'envergure européenne. Grâce à l'accès possible pour les cars, Nigel Atkins vise quelque 45 000 visiteurs en 2010 (pour 15 000 au Don) et une équipe d'une dizaine de salariés.

En ce qui concerne le financement, "tout le monde a fait un effort", se réjouit Nigel Atkins, ajoutant : nous avons trouvé des partenaires intéressés par le développement local". Le Conseil général est l'un de ces partenaires ainsi que la communauté de communes d'Entraygues, présidée par André Marty, qui a assuré la maîtrise d'ouvrage. ■

› Poterie et galerie du Don,
Le Don du Fel, 12 140 Le Fel
Tél. 05 65 54 15 15.
E.mail : contact@poteriedudon.com
Site internet : www.poteriedudon.com

La MAS de Baraqueville fête ses vingt ans

À la MAS (Maison d'accueil spécialisée) de Baraqueville, le mot résidant s'écrit avec un a, parce que c'est le terme le plus proche d'habitant. La plupart de ces résidants passant quasiment tout leur temps dans cette maison de l'ADAPEAI (association départementale des amis et parents d'enfants et adultes inadaptés) pour adultes handicapés, ils sont donc, souligne le directeur, Christian Perez, des citoyens de la commune de Baraqueville.

Les 8 et 15 septembre, la MAS fêtera ses vingt ans avec un programme de festivités en cohérence parfaite avec le projet de l'établissement : une forte implication dans le territoire d'implantation notamment pour faire évoluer la perception de la personne handicapée.



La MAS de Baraqueville a été créée en 1987. Cette Maison reçoit des adultes handicapés moteur et mentaux à partir de l'âge de 20 ans.

Quarante personnes y vivent, 38 en internat, deux places étant réservées à l'accueil temporaire : 90 jours au maximum par an afin de soulager les familles ou lors de circonstances particulières. Ceci permet souvent d'assurer une intégration en douceur.

Depuis le mois d'avril dernier, l'ADAPEAI dispose d'un nouveau service : SAMSAH (service d'accompagnements médico-sociaux pour adultes handicapés). Il permet un accompagnement à domicile des personnes handicapées et de leurs familles, le Conseil général étant impliqué en ce qui concerne l'aspect social, la caisse primaire d'assurance maladie pour les soins. Le personnel de la MAS de Baraqueville

intervient sur son territoire. Cela permet, explique le directeur, "d'être la première relation d'aide pour les familles".

Tourisme médico-social

La MAS de Baraqueville lance également un projet architectural destiné à créer un autre lieu de vie afin de recentrer les résidants à mobilité la plus réduite sur le cœur de l'établissement. De plus, est prévue une salle d'animation pour développer les activités et assurer une véritable programmation culturelle, ouverte sur la population. Par ailleurs un local pourra être mis à la disposition d'autres établissements, ceci dans une démarche de tourisme vert médico-social fonctionnant soit sur le principe de l'échange, soit sur celui de la vente d'une prestation de service. ■

Exposition, atelier peinture et side-car les 8 et 15 septembre

Pour fêter les vingt ans de la MAS de Baraqueville, deux journées sont prévues.

Samedi 8 septembre : une exposition de créations des résidants dans la salle des associations, d'artistes et d'artisans. Ces objets seront également visibles dans les commerces, au foyer logement...

Samedi 15 septembre : des animations seront proposées dans tout le village. Au programme : découverte des activités pratiquées par les résidants de la MAS, buvette organisée par les jeunes, baptême en side-car,

atelier de voltige avec démonstration par les résidants, techniques théâtrales par la troupe de la MAS, "Les Noirs en couleurs", parcours "gymcana" en fauteuil roulant auquel tout le monde pourra s'essayer... afin de prendre conscience de la réalité du quotidien d'une personne polyhandicapée.

Spectacles dans les rues (danse folklorique, cracheur de feu...) et à la MAS (chanson cabaret), repas sous chapiteau, feu d'artifice...

Il est nécessaire de s'inscrire avant le 3 septembre pour le repas. Prix : 15 euros pour les adultes, 10 euros pour les 12/18 ans (gratuit pour les plus jeunes).

CANTON D'ESPALION

La société Semenzin Manoir Alexandre poursuit son développement

Depuis sa création en 1970 à Saint-Geniez, la société familiale SEMA (pour Semenzin Manoir Alexandre), spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits alimentaires à base de foie gras, ne cesse de se développer. Un développement qui passe par une succession de rachats



La société Semenzin Manoir Alexandre est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits alimentaires à base de foie gras.

d'entreprises et des agrandissements. Le dernier en date a permis, fin 2006, d'installer l'activité distribution sur la zone artisanale de Najas, entre Bozouls et Espalion. Sur un terrain de 11 000 m², le père fondateur, Élie, et ses deux fils, Patrick, directeur général, et Laurent, directeur de la communication, ont construit une plateforme logistique de 1 800 m² couverts vouée au stockage, en chambre froide, et à l'expédition de marchandises à destination de tout le pays : *"De cette unité de distribution, qui fonctionne 24h/24, partent, quatre fois par semaine, des camions pour des livraisons en région parisienne. L'Aveyron et les départements limitrophes sont quant à eux approvisionnés tous les matins"*, confirme Patrick Semenzin. Pour cette entreprise (près de 70 salariés pour un chiffre d'affaires en constante augmentation) qui a choisi de se positionner sur un créneau haut de gamme, cet investissement (1,5 M€ entiè-

rement financé par la société) ne devrait pas être le dernier. Tout début 2008, c'est en effet l'unité de fabrication de Capdenac – propriété de l'entreprise depuis le rachat de la société "Les traiteurs du Rouergue" – qui sera transférée sur Espalion. Cette fois, ce sont près de 150 000 euros qui vont être investis pour réorganiser et réaménager les chaînes de production à l'intérieur du Manoir Alexandre. Le prix à payer pour poursuivre la stratégie de développement menée par l'entreprise familiale.

Pour Simone Anglade, conseiller général, *"par la ténacité, mais aussi par le talent et le savoir faire, la famille Semenzin a réussi à implanter au sud du Massif Central une spécialité haut de gamme, jusque-là réservée aux départements d'Aquitaine. L'entreprise a su s'adapter, aller de l'avant, et avec ses projets d'envergure elle affirme sa vitalité, conforte son rôle économique sur le canton et son rayonnement national"*. ■

CANTON D'ESTAING

Assainissement : le Conseil général accompagne les communes

Dans le cadre d'une politique départementale de l'eau opérationnelle et volontariste, le Conseil général accompagne les investissements décidés par les communes. Ainsi, le canton d'Estaing fait actuellement l'objet de plusieurs chantiers d'assainissement. Plusieurs communes sont concernées. À Estaing, où quelque 400 habitations seront raccordées, quatre tranches de travaux sont prévues jusqu'en 2011. Ce qui représente un investissement de près de 3 millions d'euros (plus 130 000 euros pour la commune de Sébrazac) qui bénéficiera de près de 77% d'aides publiques accordées par le Conseil général et l'Agence de l'eau. À Villecomtal, ce sont 2 millions d'euros qui seront consacrés à l'assainissement collectif du bourg et à celui des hameaux du Garribal et des Landes ainsi qu'à la construction d'une station d'épuration. Ici, le financement du Département s'élèvera à plus de 806 000 euros. Sur les villages de Coubisou

et du Monastère Cabrespines, ce sont plus de 820 000 euros qui seront investis (quatre tranches de travaux) pour le raccordement des deux bourgs et la construction d'autant de stations d'épuration. Au Nayrac enfin, une dernière tranche de mise en séparatif vient compléter un programme de mise à niveau commencé dès 2001, suite au schéma communal d'assainissement. Les travaux, réalisés par les entreprises Quercy

Rouergue et Pradalier, sont aujourd'hui achevés. Au total, ils auront coûté plus de 780 000 euros et bénéficié de plus de 310 000 d'aides du Département. Pour Jean-Claude Anglars, conseiller général d'Estaing, *"ces investissements sont très lourds pour les communes et le Conseil général apporte son soutien, avec l'Agence de l'eau, pour en réduire les coûts"*. ■



À Estaing, les quatre tranches de travaux prévues d'ici 2011 représentent un investissement de 3 millions d'euros.

CANTON DE LAGUIOLE

Le nouveau départ de la manufacture "Forge de Laguiole"

Aboutissement d'un projet de passionnés qui ont relancé la fabrication du couteau, la manufacture "Forge de Laguiole" est née il y a tout juste vingt ans. Aujourd'hui, tous ceux qui sont attachés au couteau de Laguiole, avec tout ce qu'il représente économiquement, surtout en terme d'emplois, pour tout un territoire mais aussi pour l'ensemble du département de l'Aveyron, se réjouissent de la récente reprise de cette entreprise. Une entreprise qui, rappelons-le, a largement contribué, avec les autres professionnels locaux, au rayonnement de la capitale de la montagne. Guy Dumas se félicite ainsi "que des repreneurs (investisseurs et professionnels) assurent par leurs engagements et leurs capacités l'avenir d'une production basée sur la qualité". Tout en souhaitant "la mise en place d'une interprofession du couteau et sa collaboration avec les autres producteurs qui font la notoriété de Laguiole et de l'Aubrac". Évitant d'interférer dans les transactions commerciales, le

conseiller général de Laguiole a toujours fait confiance à Aveyron Expansion, chargé d'orienter et de coordonner les actions économiques du Département, pour son rôle de conseil et de catalyseur entre les repreneurs potentiels, la société Forge de Laguiole et les partenaires institutionnels :

"Les salariés, comme les responsables, doivent continuer à bénéficier du soutien de tous les partenaires locaux et départementaux pour construire un développement durable. Bon vent à une entreprise qui doit repartir du bon pied", conclut Guy Dumas. ■



Le poids économique du couteau de Laguiole et de la Forge dépassent depuis longtemps les frontières du territoire du canton.

CANTON DE LAISSAC

Un établissement pour personnes âgées dépendantes en 2009

L'allongement de la durée de vie, l'entrée de plus en plus tardive dans les établissements spécialisés et la perte d'autonomie des personnes hébergées conduisent aujourd'hui les foyer logements à évoluer et à se transformer en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Celui de Laissac, créé en 1978, n'échappe pas à la règle. Ici, cette nécessaire transformation prend la forme de la

construction d'un nouveau bâtiment situé sur un terrain acheté par le CCAS et mis à disposition de l'OPDHLM de l'Aveyron à qui la maîtrise d'ouvrage du projet a été confiée. Avec 3 000 m² de surfaces habitables, le nouvel Ehpad aura une capacité d'accueil de 64 chambres, avec salle de bains intégrée, réparties en cinq unités, dont une réservée à l'hébergement des personnes désorientées. Si tout a été

pensé pour faciliter la vie quotidienne des résidents (restauration, traitement du linge et animations assurés par l'établissement, aménagement de locaux collectifs, salons et autres salles d'activités et d'animation...), l'aspect médical n'a pas été oublié. Les services de soins (infirmières...) permettront ainsi aux personnes dépendantes de demeurer dans l'Ehpad, ce qui n'était pas le cas dans l'actuel foyer logement. Cette structure représente un investissement d'environ 5 M€ (hors équipements) financé grâce à des subventions de l'État, du Conseil général (plus d'1 M€ y compris des prêts sans intérêts), de la Cram et des différentes caisses de retraite. Les travaux devraient débuter au tout début de l'automne pour une mise en service courant 2009. Pour Yves Boyer, conseiller général de Laissac, "cet établissement a été attendu depuis longtemps à Laissac. Il confortera les services à la personne déjà importants dans le chef-lieu." ■



Le nouvel Ehpad aura une capacité de 64 lits répartis en cinq unités dont une réservée aux personnes désorientées.

EXPRESSION des groupes politiques

Pour une politique volontariste de l'emploi

Les nouvelles lois de décentralisation ont placé les départements au cœur de la politique d'insertion des personnes en difficulté. Le Conseil général de l'Aveyron s'est ainsi vu transférer la responsabilité et la gestion du RMI. Dans ce domaine les résultats vont dans le bon sens. Ainsi sur un an, de juin 2006 à juin 2007, le nombre d'allocataires percevant le RMI s'est réduit de près de 10 %. Comment expliquer ces résultats encourageants ?

Tout d'abord la décentralisation aura permis au département de donner une nouvelle inflexion à la politique du RMI en y intégrant plus fortement la dimension retour à l'emploi. Une nouvelle organisation administrative avec la création d'un pôle emploi au sein de notre collectivité a permis une meilleure prise en compte de la dimension économique par les travailleurs sociaux. Cela s'est traduit par l'élaboration d'un diagnostic d'employabilité pour tous les bénéficiaires du RMI. Un travail de terrain avec les partenaires du monde économique a également été mené, qui a permis leur mise en relation avec les allocataires les plus volontaires et les plus proches du marché de l'emploi. Cette démarche a été complétée avec la contractualisation en novembre 2006 d'un marché spécifique avec l'ANPE pour le placement dans l'emploi de 150 bénéficiaires du RMI sur 12 mois. En parallèle une démarche de responsabilisation des allocataires a été menée en partenariat avec la caisse d'allocations familiales. Cette démarche volontariste voulue par les élus de la majorité départementale donne donc ses premiers résultats et renforce les effets de la situation économique nationale. En effet depuis maintenant de nombreux mois notre pays enregistre une baisse constante du nombre de ses demandeurs d'emploi. Le taux de chômage a atteint à la veille des vacances d'été le taux de 8,1 % au niveau national.

Qu'en est-il en Aveyron ? Avec un taux de chômage proche de 5 % (les économistes considèrent que le plein-emploi se situe à 4 %), notre département affiche un signe de son dynamisme économique et de son développement. La situation est même préoccupante pour de nombreux secteurs d'activités qui éprouvent des difficultés à trouver une main-d'œuvre adaptée. C'est dans cet esprit qu'a été menée la campagne de communication "Tous en Aveyron.com" qui visait à attirer sur notre territoire une population qualifiée vers les emplois laissés vacants. Ce souhait de mener une politique volontariste de l'emploi nous amènera à prendre demain d'autres initiatives pour accompagner le développement de notre département.

Brèves

- Transport scolaire

En 2006, 15 376 élèves ont été aidés dans leurs déplacements. Le coût de transport scolaire en Aveyron s'est élevé à plus de 12,4 M d'euros. 1800 : c'est le nombre de sièges rehausseurs achetés par le Conseil général afin de garantir la sécurité dans le transport de tous les enfants dont l'âge le nécessitait.

- RD 911 : Déviation de Pont de Salars

La commission permanente du conseil général du 2 juillet a demandé au Préfet de l'Aveyron de déclarer d'utilité publique le projet de déviation sud qui a fait l'objet d'une enquête publique au mois de février. Ce projet prend en compte les 2 recommandations émises lors de l'enquête, à savoir :

- 1/ afin de préserver la zone humide des Sapinettes, le tracé de la route actuelle est conservé et un deuxième carrefour giratoire au droit de la scierie, sera créé. Il permettra un raccordement satisfaisant de la RD 911 aux RD 12 et 523 et aux 2 zones artisanales
- 2/ une bonne desserte des commerces, notamment de la station service est assurée car ce giratoire permettra un point de retournement.

Groupe de la majorité départementale - 5, Bd Laromiguière 12000 Rodez Tél. 0565730746 – Fax. 0565730749 – Courriel : union.aveyron@wanadoo.fr

Nos collégiens ont droit à des manuels scolaires récents (Propositions du groupe socialiste et républicain)

Depuis plusieurs années, les dotations du gouvernement sont tellement faibles qu'elles ne permettent plus de renouveler correctement les manuels scolaires des collégiens. Des élèves de 4^e étudient l'Europe avec des manuels d'histoire-géographie de 1998 qui décrivent une Europe de 15 pays (alors qu'elle en compte aujourd'hui 27). Des élèves de 3^e préparent le brevet avec des manuels qui n'ont pas suivi les changements de programmes.

Nous proposons que le Conseil Général participe au renouvellement des manuels scolaires. Une subvention annuelle de 220 000 euros, en complément de la dotation de l'État, assurerait un renouvellement des manuels scolaires tous les 3 ans. Ce coût est l'équivalent de la subvention du Conseil Général à la Maison de l'Aveyron à Paris.

Par ailleurs, les médecins recommandent qu'un élève de 6^e (qui pèse 37 kg en moyenne), ne porte pas plus de 4 kg de livres. Pour baisser le poids moyen (10 kg) du cartable des plus jeunes collégiens, nous proposons que le Département paie à chaque élève de 6^e un deuxième jeu de manuels scolaires dans ses deux matières principales. Il en disposerait à la maison, sans les transporter. Cette mesure coûterait 150 000 euros par an, soit l'équivalent de 10% du déficit annuel de Micropolis.

Nous mettons au débat ces propositions nouvelles, susceptibles d'améliorer la qualité de l'éducation des 11 500 collégiens aveyronnais.

Stéphane BULTEL, Conseiller Général de l'Aveyron (Rodez-Est)

Le samedi 1^{er} septembre à l'Amphi de Rodez

Basket : Pau-Orthez/Villeurbanne, le choc des géants

Pau-Orthez contre Villeurbanne. Ce choc, entre deux géants français de la "Pro A", sera le temps fort d'une soirée organisée, le samedi 1^{er} septembre prochain, par le Stade Rodez Aveyron Basket. C'est la 3^e fois depuis 1998 que le Srab propose une soirée de promotion du basket de haut niveau sans atteindre, loin s'en faut, une telle affiche.

► **Tarifs: 15 euros (10 euros pour les moins de 12 ans). Réservations sur le site www.aveyronsport.com/srab ou auprès du président Vincent Bonnefous au 06 80 71 54 45.**

Les 9 et 10 septembre en Sud-Aveyron

L'élite française du volley-ball à Saint-Affrique et Belmont-sur-Rance

Fort du succès rencontré en 2006, le Volley club saint-affricain remet ça ! Les 9 et 10 septembre, les gymnases des "12 étoiles" à Saint-Affrique, pour les garçons, et de Belmont-sur-Rance, pour les filles, vivront au rythme des services, passes et autres smashes des meilleurs volleyeurs français. Et, cerise sur le gâteau, l'entrée est gratuite. Les spectateurs sont donc attendus nombreux pour applaudir, chez ces messieurs, les cinq formations (Pro A) de l'Arago de Sète, Montpellier université club,

Toac-Tuc Toulouse, Narbonne et l'AS Cannes. Et chez les féminines, les équipes de Saint-Jean d'Ilac, Chamalières, Lattes, l'Arago de Sète et Gruissan.



Le 15 août à Villefranche-de-Panat

400 concurrents attendus au 8^e raid nature Ikalana

À l'initiative de l'association "Courir en Lévézou", la 8^e édition du trail (raid nature) Ikalana se courra le mercredi 15 août au départ de Villefranche-de-Panat. Les 400 concurrents attendus ont rendez-vous devant le gymnase pour trois circuits (8h pour le 33 km et le 22 km, 10h pour le 11 km) tracés sur des chemins exclusivement ombragés. Un salon pleine nature se tiendra tout au long de la journée

(9h à 17h) avant qu'une Australienne (canoë) ne soit organisée sur le lac (inscription gratuite de l'équipe de quatre personnes au syndicat d'initiative au 05 65 46 52 04).

► **Pour le raid nature, inscriptions par courrier à "Courir en Lévézou", 12430 Villefranche-de-Panat, sur le site Internet à l'adresse : www.courirlevezou.com ou par téléphone au 05 65 46 70 75.**

Jusqu'au 31 août
à Coupiac

Animations médiévales au château

Se replonger à travers la vie quotidienne au moyen âge. Voilà ce que propose, depuis la mi juillet et jusqu'à la fin août, l'association "Los Amics del castel de Copiac" et son président Robert Tobin à travers des animations diverses et variées. Les dimanches, lundis et mardis, place aux ateliers de cuisine médiévale alors que les mercredis, jeudis et vendredis, ce sont les contes médiévaux et autres animations (calligraphie, enluminure, broderie et autres jeux...) qui prennent le relais. Sans oublier, tous les lundis soirs à partir de 22h, les visites nocturnes du château sur le thème "contes et chandelles".

► **Tarifs: adulte, 5€, étudiants et adolescents de 12 à 18 ans, 3€ ; enfants de 7 à 12 ans, 2€ ; gratuit pour les moins de 7 ans et demandeurs d'emploi. Renseignements au château de Coupiac au 05 65 99 79 45.**



Le vendredi 10 août
à Saint-Geniez d'Olt

Pietri, Blanc et Valérie, oui, Lahaye peut-être

À l'invitation de la municipalité et de son service animation, Julie Pietri, François Valérie et Christian Blanc (Martin Circus) seront sur scène, le vendredi 10 août à Saint-Geniez d'Olt. Cerise sur le gâteau, Jean-Luc Lahaye pourrait également participer à cette belle fête populaire sur fond de variétés françaises. Rendez-vous à 21h 15 place de l'hôtel de ville.

► **Réservations auprès de l'office de tourisme au 05 65 70 43 42.**

Les 8 et 9 septembre

9^e édition des Médiévales d'Estaing

Depuis 1999, c'est le deuxième week-end de septembre que tout le village d'Estaing vit à l'heure médiévale. Habitants mais aussi touristes venus de contrées plus ou moins lointaines se costumeront tandis que des troupes et des stands d'artisanat animeront les rues et le château de la cité. Rendez-vous les 8 et 9 septembre pour festoyer tous ensemble au fil des ruelles.

► **Renseignements auprès du foyer rural d'Estaing, section "Les Médiévales", mairie d'Estaing ; tél. : 05 65 44 70 32**

En septembre

Chasse au trésor sur la Route des Seigneurs du Rouergue

Le Comité départemental du tourisme et la Route des Seigneurs du Rouergue organisent la seconde manche de "La chasse au trésor" au cours du mois de septembre prochain. Ce jeu s'adresse aux 5-15 ans qui résident en Aveyron. Il est doté de 6 pièces d'or par la Caisse d'Épargne.

"Amène tes parents sur la Route des Seigneurs du Rouergue et cherche le trésor des Seigneurs du Rouergue" : voilà l'invitation.

Le laisser passer peut être retiré dans les Offices de tourisme du département et les 23 châteaux concernés (Belcastel, Bournazel, le Bosc, Brousse, Calmont d'Olt, Castelnau, le Colombier, Coupiac, Esplas, Fayet, commanderie de Lugan, beffroi de Millau, Montaignut, Najac, Peyrelade, Saint-Beauzely, Saint-Izaire, la Servayrie à Mouret, Sévérac, Taurines, Valon, Vezins, Viala du Pas de Jaux).

Le laisser passer offre une gratuité dans les 23 châteaux

adhérents de la Route des Seigneurs.

Des énigmes sont proposées par chaque château. Les participants doivent visiter 3 châteaux pour trouver la solution. Dans chaque château, une carte postale est remise aux participants. Elle comporte les énigmes et la carte des châteaux. Cette carte réponse permet la participation au tirage au sort final.



Retrouvez toute l'actualité
du département sur le :
www.cg12.fr

N° I.S.S.N. 1156-5527

Édité par le Conseil Général, Service Communication

Directeur de publication : R. Bécouze

Maquette : ARC EN CIEL

Rédaction : Cyrille Costes - Catherine Samson

Crédits photos : Conseil Général de l'Aveyron,
Gilles Tordjeman

Impression : Burlat Impression - Rodez

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2001

Diffusion : 123 000 ex.

Conseil général de l'Aveyron

Hôtel du Département

BP 724 - 12007 RODEZ Cedex

Tél. : 05 65 75 80 70 - Internet : www.cg12.fr



Le Mammobile
sera dans le canton

- de **Villefranche-de-Panat**
du **6 au 11 Septembre**
- de **Salles-Curan**
du **12 au 18 Septembre**
- de **Bozouls**
du **20 au 1^{er} Octobre**

pour prendre rendez-vous :
05 65 73 30 35 (service mammobile)